

Note préliminaire :

Tous les actes seront signifiés par l'Huissier de Justice.

Tous les actes doivent comporter les différents postes du coût.

Le quantum ne fera pas l'objet d'une notation.

Vous devrez reproduire intégralement dans les actes les articles légaux.

Maître Jules ROMANA, Huissier de justice à LIMOGES (87), 7 rue des oiseaux, est mandaté le 3 janvier 2009 par la SARL L'HYPPOCAMPE, dont le siège est 11 Cours Dupont à TOURS (37), agissant en qualité de syndic de copropriété de l'ensemble immobilier LE TRIANON situé à TOURS (37), 16 rue des Mouettes, pour délivrer à la SCI OCEANNE, ayant son siège social 16 rue des Cormorans à LIMOGES, une mise en demeure d'avoir à payer les charges de copropriété restant dues au titre des années 2007, 2008 et 2009 et afférentes à son lot n° 58 composé d'un appartement situé au 1^{er} étage droite et des 96/10 000^{èmes} indivis des parties communes générales.

A cet effet, le mandant remet le décompte de charges de la SCI laissant apparaître un solde débiteur de 19 000 € ;

Cet acte est remis au représentant légal de la SCI.

Quinze jours plus tard, la SARL L'HYPPOCAMPE demande à Maître ROMANA Jules d'assigner la SCI OCEANNE, qui n'a pas réagi à la mise en demeure précédemment délivrée. Le mandant vous précise qu'il désire obtenir une ordonnance exécutoire de toute urgence compte tenu de la situation financière fragilisée de la Résidence LE TRIANON et de désordres notoires dans celle-ci.

Veillez rédiger l'acte qui sera délivré par dépôt à l'étude de l'huissier de justice.

Vous avez obtenu le titre exécutoire conformément à votre demande et vous avez tenté diverses procédures civiles d'exécution qui se sont révélées vaines sur tous les autres éléments patrimoniaux dont vous avez connaissance.

La SARL L'HYPPOCAMPE, dont la créance est toujours impayée, vous demande de procéder à la saisie immobilière de l'appartement Type F3 que possède la SCI OCEANNE dans l'ensemble immobilier LE TRIANON au 1^{er} étage du bâtiment C.

Cet appartement est situé au 1^{er} étage droite et compose le lot n° 58 et les 96/10 000^{èmes} indivis des parties communes générales du bâtiment C de l'ensemble immobilier LE TRIANON situé à TOURS (37), 16 rue des Mouettes, cadastré SECTION AB numéro 1 222 d'une contenance de 50 ares 20 centiares.

Rédigez le 1^{er} acte d'exécution qui vise à mettre sous main de justice le bien appartenant à la SCI OCEANNE.

L'acte sera délivré à l'épouse du gérant, salariée de la SCI.

Dans une courte note, vous indiquerez les étapes et les délais de la procédure pour parvenir à la vente, en dehors de la vente amiable.